

APPEL n°1 À CANDIDATURES POST-DOCTORALES 2020

L'Institut de la transition environnementale Sorbonne Université (SU-ITE), en partenariat avec le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), recrute un(e) post-doctorant(e), sur le thème de **la transition écologique des systèmes économiques**, en vue d'une prise de poste à l'automne 2020.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au **vendredi 30 octobre 2020, à 18h**.
Les auditions des candidats auront lieu en septembre et octobre 2020,
à Paris ou par visioconférence, en français ou en anglais.

1. Présentation de SU-ITE et du CIRED

L'Institut de la transition environnementale Sorbonne Université (SU-ITE, www.su-ite.eu), a été créé en 2017 par l'Alliance Sorbonne Université, qui réunit Sorbonne Université, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Université technologique de Compiègne, et l'INSEAD. Cet institut transversal vise à rassembler les chercheurs de toutes disciplines pour que les connaissances issues de la recherche puissent contribuer à la transition écologique.

Le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED, www.centre-cired.fr) est une Unité mixte de recherche (UMR 8568) qui explore par des analyses et des modélisations interdisciplinaires les champs thématiques liés à la biodiversité, l'agriculture, au développement urbain, au changement climatique et à l'énergie.



2. Profil recherché des candidat(e)s

Les candidat(e)s devront être titulaires d'un doctorat **délivré au plus tard le 30 octobre 2020**, témoignant d'une **spécialisation en économie avec un parcours interdisciplinaire en sciences du vivant ou de l'environnement, et idéalement en sciences humaines et sociales**.

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

3. Description du post-doctorat

Le post-doctorant sera accueilli, pour une **durée de deux ans** (à discuter le cas échéant), au CIRED (Nogent-sur-Marne), **à partir de l'automne 2020**. Il bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par un **encadrement collégial** composé de chercheurs de SU-ITE et du CIRED.

Le post-doctorant sera rémunéré dans le cadre d'un **contrat de travail** ouvrant droit à la sécurité sociale, aux congés payés et aux congés maladie. Le contrat post-doctoral **couvrira uniquement le salaire (de l'ordre de 35 k€ bruts annuels)**. Les coûts éventuels de fonctionnement seront apportés par SU-ITE pour un minimum garanti. Un stagiaire de master et un doctorant pourront renforcer le travail du post-doctorant.

4. Contenu de la candidature

Il est demandé aux candidat(e)s de faire une **proposition argumentée de sujet de recherche en matière de transition écologique des systèmes économiques** (15 000 signes maximum, en français ou en anglais).

L'argumentation devra faire comprendre le **caractère original** de la recherche. Le jury accordera une attention particulière d'une part à la **dimension interdisciplinaire** du projet, d'autre part à **son caractère appliqué**, par exemple concernant les innovations opérationnelles qui seraient dessinées.

L'argumentaire de candidature devra en outre s'appuyer sur au moins **une publication personnelle** en rapport avec le sujet proposé, et sur une courte bibliographie.

Les thématiques du paragraphe 6 sont des exemples possibles de questions de recherche. Les candidat(e)s sont libres de s'en inspirer ou de proposer des questions de recherche relevant d'autres thématiques en rapport avec la transition écologique des systèmes économiques.

5. Formalités de candidature

Les candidatures doivent être envoyées par courriel **au plus tard le vendredi 30 octobre 2020, à 18h**, à l'adresse suivante : communication@su-ite.eu

Elles doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Lettre de motivation (*maximum 2 000 caractères et espaces*).
- CV, avec liste de publications.
- Une publication (*texte entier, version pdf*) témoignant de l'ancrage interdisciplinaire du candidat.
- Argumentaire (*15 000 caractères et espaces maximum, en français ou en anglais*).

6. Exemples de thématiques en rapport avec la transition écologique des systèmes économiques (*sans ordre de préférence*)

Ces exemples ne limitent pas le champ des propositions possibles.

A. Organisation économique de la décroissance et d'une société frugale

De nombreuses analyses concluent à la nécessité pour les sociétés industrielles de sortir d'un système économique fondé sur la croissance illimitée des flux matériels et énergétiques. Il s'agit de construire des modèles de décroissance ou de « post-croissance » des secteurs qui sont sources d'impacts sociaux et environnementaux. Cependant, ce changement de paradigme implique de réaliser un **diagnostic des voies et moyens économiques, sociaux et écologiques envisageables**. Le post-doctorat pourra porter sur la réalisation d'un tel diagnostic appliqué **à un ou plusieurs secteurs économiques**.

B. Diagnostic systémique des solutions fondées sur la nature dans les exploitations agricoles

Les solutions fondées sur la nature (SFN) sont de plus en plus invoquées pour contribuer à transformer l'agriculture conventionnelle. Dans une version « pauvre », elles se substituent partiellement aux pratiques actuelles. Dans une version « riche », les SFN s'appuient sur une démarche multifonctionnelle et multi-services et organisent des débouchés en circuits courts.

Une analyse s'appuyant sur l'observation des trajectoires techniques d'exploitations agricoles allant de versions « très pauvres » à des variantes « très riches » peut mener à un **diagnostic systémique des avantages et des inconvénients de ces deux options**. Il intégrerait les différentes formes de capitaux à mobiliser, les coûts de production et de transaction, les revenus générés, les qualités écologiques, esthétiques et alimentaires des productions agricoles, les verrous techniques, sociaux et économiques à surmonter, les réorganisations nécessaires (en termes de conseil, de subventions, de compatibilité avec la politique agricole commune), etc.

C. Économie de la revégétalisation des villes

Les coûts et bénéfices produits par la dizaine de services écosystémiques associés à la **renaturalisation des zones urbaines** demandent à être évalués, de même que les freins et les verrous à leur développement, en les considérant selon le modèle standard et selon les modèles de soutenabilité forte ou faible.

D. Economie des circuits courts

Le **développement des circuits courts**, facette importante de la transition agroalimentaire, implique de réorganiser les marchés et le commerce de proximité. Compte tenu des freins qui s'opposent à cette réorganisation, quelles sont les justifications économiques, sociales, et écologiques qui peuvent pousser les instances décisionnelles à la favoriser ? Quels instruments économiques novateurs peuvent être envisagés pour accélérer le développement des circuits courts ?